

Fond dur mono composant solvanté.

Cypall. Fond dur Solvant

Fond dur/Bouches pores

Domaines d'utilisation :

Fond dur mono composant destiné à la préparation des surfaces de parquet avant application d'un vitrificateur solvanté ou en phase aqueuse, d'une huile ou d'une cire.

Adapté entre autres pour le traitement de surface :

- des sols bois et parquets poncés à blanc
- des parquets contrecollés intégralement
- boiserie en intérieur pour toutes les essences de bois, y compris les bois exotiques

Attention : L'utilisation de produits solvantés pour la vitrification des parquets est de plus en plus limitée. Pour cette raison, nous recommandons l'utilisation des produits en phase aqueuse de la gamme Cypall.

Propriétés :

Fond dur mono composant solvanté, adapté pour tous les vitrificateurs à parquet. Le Cypall Fond Dur Solvant forme une barrière sur les bois pigmentés, résine ou huile, de même lors de la rénovation des parquets huilés et cirés.

- Prêt à l'emploi
- Faible odeur
- Application au rouleau ou à la brosse
- Facile à mettre en œuvre
- Séchage rapide
- Recouvrable avec tous les vitrificateurs, huiles et cire de la gamme Cypall
- Application : brosse, rouleau



Caractéristiques techniques :

Conditionnement :	10 litres / jerricane plastique
Tenue en stock :	Minimum 12 mois
Couleur :	incolore
Consommation par application :	60 à 80 ml / m ²
Température de mise en œuvre :	18 à 25 °C
Sec hors poussière / recouvrable égrenable :	après env. 30 à 40 minutes*

*A température ambiante

Préparation du support :

Après durcissement complet de la colle, le traitement de la surface peut commencer. Le sol doit être exempt de toutes salissures, huile, cire et silicone. Procéder à un premier ponçage avec une ponceuse à bande lourde, équipée d'un abrasif de grain 36 à 60. Mastiquer ensuite les joints avec le liant solvant. Après le dernier ponçage fin, la surface à traiter par application de fond dur, doit être propre, sèche et exempte de toutes salissures et de poussière de ponçage.



Cypall.

Mise en œuvre :

1. Avant utilisation, acclimater le produit à la température ambiante puis bien l'agiter, verser ensuite le contenu dans un seau propre.
2. Appliquer régulièrement et à saturation une couche de Cypall fond dur Solvant au rouleau ou à la brosse.
3. Après un séchage d'environ 45 minutes, la surface traitée pourra être recouverte par un vernis en phase aqueuse ou en phase solvant, d'une huile ou d'une cire de la gamme Cypall.
4. Aussitôt après utilisation, nettoyer les outils avec un diluant

Consommation :

Recommandé : 1 à 2 applications au rouleau ou à la brosse

Quantité recommandée par application : 60 à 80 ml / m²

Surface traitée par litre : 10 à 12 m²

Important :

- Stockage environ 12 mois dans un local tempéré, en emballages d'origine. Bien refermer les emballages entamés et en utiliser le contenu rapidement.
- Conditions idéales de mise en œuvre : 18 à 25 °C / humidité relative de l'air < 65%. Une température basse et une humidité de l'air élevée ralentiront la durée de séchage, une température élevée et une humidité de l'air trop basse l'accéléreront.
- Le fond dur Cypall est doté d'un bon pouvoir pénétrant, et de bonne liaison.
- Pour la préparation du support et la mise en œuvre, respecter les fiches techniques des produits utilisés et les recommandations du fabricant de revêtements, les DTU, CPT, normes et règles professionnelles nationales, etc., en vigueur à la date d'exécution des travaux.

Sécurité du travail et de l'environnement :

Forte teneur en solvants. Symbole de danger : F, facilement inflammable, Xi, irritant. Les vapeurs de solvant peuvent former avec l'air un mélange explosif. Bien aérer pendant et après la mise en œuvre. Ne pas fumer, éviter feux et lumières nues. Éviter toute formation d'étincelles, mettre donc hors service tous les appareils électriques, commutateurs, etc. Pendant la mise en œuvre, utiliser une crème de protection de la peau et porter des gants.

Observer les directives relatives au travail des produits inflammables / dangereux, les descriptions de danger et consignes de sécurité portées sur l'étiquette de l'emballage et la fiche de données de sécurité.

Classe de toxicité : 4, No. OFSP T : 619004 (alcools, esters)

Élimination des déchets :

Recueillir les restes de produit et les utiliser. Recyclage possible des emballages parfaitement vidés. NE PAS jeter les restes de produits, les éliminer conformément aux normes et réglementations locales et nationales en vigueur.

Informations : Les données contenues dans cette fiche technique reposent sur les résultats actuels des expériences et études réalisées à ce jour. Elles présentent des recommandations d'ordre général mais ne répondent pas à toutes les conditions d'application possibles, différentes d'un cas à l'autre. Ces données ne sauraient donc servir de base à exigence de réparations. Procéder le cas échéant à des essais préalables.

Cette fiche annule et remplace les précédentes. Tous droits réservés. Il est strictement interdit de copier et / ou reproduire cette édition sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite des sociétés citées ci-dessous.



Ste Cypall | Lot n° 3
29 rue Cartier Bresson
93500 Pantin
Tel. +33 (0)1 57 14 98 10
Email : cypall@cypall.fr

Ste Cypall
Parc Odyssee 2
12, rue Planchon
69200 VENISSIEUX
Tel. +33 (0)1 57 14 98 10
Email : cypall@cypall.fr
www.cypall.fr



powered by

PALLMANN